



Réunion du 28 Octobre 2025 au siège du District de Football de la Haute-Vienne.

PV N. 11

PRÉSIDENT DE SEANCE : ALEXANDRE VOISIN

PRÉSENTS : NICOLAS SAUVANAUD, ISABELLE BERSOUX, TIMOTHEE JOHNSON, KILIAN AUTIER

ABSENTS EXCUSES : JEAN-LOU WEBER, OLIVIER FRACHET

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours francs pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des 4 dernières rencontres de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

La commission rappelle à toutes les équipes que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude. Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.

La commission rappelle également que les frais d'arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d'arbitrage directement à l'arbitre.

La commission rappelle que les changements de date, lieu et heure des rencontres doivent obligatoirement être effectués via FOOTCLUBS au minimum 5 jours avant la rencontre.

La commission des jeunes, dans un impératif de bonne administration des compétitions, est souveraine pour imposer l'inversion automatique d'une rencontre ALLER en cas d'arrêtés municipaux.

Règle de bonne conduite : Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit mettre en copie du mail adressé au District, le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.

Catégorie U17

- **Match n. 53999861 du 01/11/2025 à 15h entre GJ PANAZOL VIGENAL et EYMOUTIERS A.S (poule B)**

Suite à la rencontre de challenge U14 Nouvelle-Aquitaine, le match initialement prévu le 01/11/2025 à 15h au stade du VIGENAL à LIMOGES, se jouera le 01/11/2025, à **12h30** au stade DU VIGENAL à LIMOGES.

Coupe U17

- **Match n.54961918 du 25/10/2025 à 15h entre RILHAC-RANCON CA 1 et ISLA J.A 1**

Prévu le 25/10/2025 à 15h au stade de CASSEPIERRE à RILHAC-RANCON, se jouera le 05/11/2025 à 19h00 au STADE RENÉ LEGRAND - RILHAC RANCON.

WEEK-END FUTSAL

Pour rappel, le week-end Futsal sera organisé à la trêve hivernale.

La date vous sera communiquée prochainement.

Obligatoire pour tous les clubs dans les catégories U18 - U15 et U17.

PROCHAINE REUNION

- Le Mardi 04 Novembre 2025 à 18h30

CALENDRIER GENERAL

Les calendriers des compétitions ont été diffusés à compter du 22 août 2025.

La commission rappelle à tous les clubs que tous les joueurs doivent obligatoirement être licenciés.

La Commission reste à la disposition des clubs pour toute demande d'information complémentaire.

La commission est souveraine pour replacer aux dates laissées libres sur ces calendriers, des rencontres qui ne seraient pas jouées (intempéries et cas exceptionnels) aux dates prévues.

Les clubs doivent noter que les calendriers officiels du district sont prioritaires sur tout autre activité annexe organisée par les clubs.

Le Président de séance
Alexandre VOISIN

Le secrétaire de séance
Nicolas SAUVANAUD

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD, Vice-Président